



## Week-end sécurité routière à moto dans les Alpes-de-Haute-Provence



Préparez vos montures, le CAES vous propose une expédition « sécurité routière à moto » de 4 jours et 3 nuits du

**Vendredi 17 mai 2024**  
au  
**Lundi 20 mai 2024**

Vendredi 17 mai 2024 : arrivée à partir de 17h00, à l'Hôtel « Le Sans Soucis » Quartier Sainte-Anne 04850 JAUSIERS



Samedi 18 mai 2024 :

Direction Beuil pour la pause déjeuner (repas avec une boisson comprise).

Franchissement des cols (Restefond et de la Bonette), les gorges du Cians et de Daluis (*le colorado Niçois*).



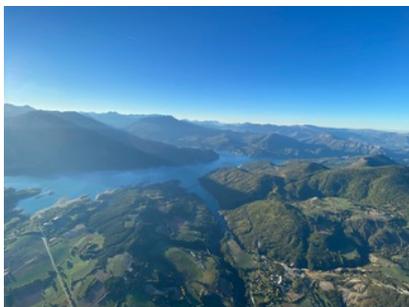
Dimanche 19 mai 2024 :

Petite visite surprise, puis direction Digne Les Bains pour la pause déjeuner (repas avec une boisson comprise).

Après-midi, action de sécurité routière avec le peloton motocycliste de la Gendarmerie de Digne les bains (démonstration pantalon et blouson Airbag, suivi d'une session pratique de trajectoires de sécurité à moto).

Après une pause, direction le lac de Serre-Ponçon.

Retour à Barcelonnette pour le repos du guerrier.



---

Tarif du week-end en pension complète, par personne :

*inclus diner du vendredi 17 mai au petit-déjeuner du lundi 20 mai 2024*

**Prix adhérent : 155,00 €**

**Prix membre externe : 310,00 €**

*cotisation au CAES obligatoire : 22,00 €*

*faire un chèque séparé pour le paiement de la cotisation*

*Pas de supplément pour la chambre seule, nombre de place limitée à 25.*

*Ce prix ne comprend pas : le carburant, les boissons en dehors des repas.*

Date limite d'inscription : 15 avril 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION : à envoyer au plus tard pour le 15 avril 2024

à Yves RAYMOND 10 rue du Château d'Eau 25580 ETALANS

Tél. : 07.72.30.98.61 - Mail caes.yraymond@gmail.com

---

**Week-end sécurité routière à moto dans les Alpes-de-Haute-Provence**

**Vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2024**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Nombre de participants :

Adhérent 155,00 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Externe 310,00 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Cotisation 22,00 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Pour les personnes « externes », prévoir 2 chèques pour le règlement  
*(un concernant la sortie et l'autre la cotisation)*

Liste de tous les participants

NOM	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ € à l'ordre du « CAES de l'ex-SNEPC »

Date & signature :

